

COMITE SYNDICAL DU 05 MARS 2026 - 10H00 A CARPENTRAS (Siège du Parc)

L'an deux mille vingt-six, le cinq mars à dix heures, le Comité Syndical régulièrement convoqué en date du 19 février 2026, s'est réuni en session ordinaire au siège du Parc, sous la présidence de Madame Jacqueline BOUYAC, Présidente.

Nombre de délégués

En exercice : 47

Présents : 25

Représentés : 12

Total : 37 (min 24)

Quorum atteint

Nombre de voix

En exercice : 119

Présentes : 57

Exprimées par pouvoirs : 35

Total : 92

Délégués présents :

2 représentants du Conseil Régional Sud Provence-Alpes-Côte-D'azur (porteur chacun de 9 voix) : Jacqueline BOUYAC, Bénédicte MARTIN

1 représentant du Conseil Départemental de Vaucluse (porteur chacun de 9 voix) : Christian MOUNIER

2 représentants des EPCI (porteur chacun de 1 voix) : Corinne FREYCHET (CCVS), Gérard RAINERI (CCVV)

4 représentants des communes du Conseil de Massif (porteur chacun de 3 voix) : Michel JOUVE (Flassan), Eric MASSOT (Saint Léger du Ventoux), Jean-Pierre RANCHON (Sault), Thierry THIBAUD (Savoillans)

16 représentants des communes (porteurs chacun d'1 voix) : Max RASPAIL (Blauvac), Florence BERTRAND (Crestet), Serge SAES (Crillon le Brave), Catherine PAFFENHOFF (Faucon),

Ghislain ROUX (Malemort du Comtat), Jean-Marc TESTE (Méthamis), Sonia JACOBEE (Modène), Gérard UGHETTO (suppléant Monieux), Mireille ORTUNO (Suppléante Mormoiron), Agnès AUBERT (Saint Christol d'Albion), Sandrine RAYMOND LUCARINI (Saint Pierre de Vassols), Bruno ROVELLI (Saint Trinit), André AIELLO (Saint Hippolyte le Graveyron), Philippe ARMENGOL (Velleron), Dominique PLANCHER (Venasque), Frédéric ROUET (Villes sur Auzon)

12 Délégués excusés ayant donné pouvoir : Georges BOTELLA pouvoir à Jacqueline BOUYAC (Région Sud), Myriam SILEM pouvoir à Christian MOUNIER (Département de Vaucluse), Jérôme BOULETIN (Cove) pouvoir à Gérard RAINERI (CCVV), Cyril FALQUES (Aurel) pouvoir à Jean-Pierre RANCHON (Sault), Bernard MONNET (Le Barroux) pouvoir à Philippe ARMENGOL (Velleron), Alain CONSTANT (Bedoin) pouvoir à Michel JOUVE (Flassan), Valérie MICHELIER (Caromb) pouvoir à Frédéric ROUET (Villes sur Auzon), Serge ANDRIEU (Carpentras) pouvoir à Ghislain ROUX (Malemort du Comtat), François ILLE (Le Beaucet) pouvoir à Frédéric ROUET (Villes sur Auzon), Damienne MARION (Vaison la Romaine) pouvoir à André AIELLO (Saint Hippolyte le Graveyron), Frédéric TENON (Malaucène) pouvoir à Michel JOUVE (Flassans), Didier CARLE (Pernes les Fontaines) pouvoir à Philippe ARMENGOL (Velleron)

Partenaires invités présents au comité syndical : Valérie COISSIEUX (Chambre des métiers et de l'artisanat de Vaucluse), Jean-François SAMIE (France Nature Environnement)

Participaient également à la réunion : Ken REYNA (Directeur du PNR Mont-Ventoux), Catherine FAYOT, Odile SIGNORET, Carole APPACK, Vincent THOMANN (PNR Mont-Ventoux), Sébastien NINON (Région Sud), Gilles LAUGIER (Suppléant Velleron)

Absents/Excusés : Claire ARAGONES (Région Sud), Sophie RIGAUT (Département de Vaucluse), Siegfried BIELLE (Aubignan), Roland RUEGG (Brantes), Louis BONNET (Mazan), Olivier GIRARD (Puyméras), Gilles VEVE (Saint Didier), David MORALES (Saint Marcellin les Vaison), Valérie FABRE (Saint Romain en Viennois), Bernard MONDON (Les Carnets du Ventoux), Chambre d'agriculture de Vaucluse, Chambre de commerce et d'industrie de Vaucluse, Fédération départementale du Vaucluse Pêche et Protection du Milieu Aquatique, Fédération des Chasseurs de Vaucluse

Secrétaire de séance : Frédéric ROUET (Villes sur Auzon) est nommé secrétaire de séance.

PROCES VERBAL DU COMITE SYNDICAL DU 19 FEVRIER 2026 - 10H00
A CARPENTRAS (Siège du Parc)

L'an deux mille vingt-six, le dix neuf février à dix heures, le Comité Syndical régulièrement convoqué en date du 05 février 2026, s'est réuni en session ordinaire à la salle de l'Oustau d'Anais à Bedoin, sous la présidence de Madame Jacqueline BOUYAC, Présidente.

Nombre de délégués

En exercice : 47

Présents : 20

Représentés : 9

Total : 29 (min 24)

Quorum atteint

Nombre de voix

En exercice : 119

Présentes : 48

Exprimées par pouvoirs : 33

Total : 81

Délégués présents :

1 représentant du Conseil Régional Sud Provence-Alpes-Côte-D'azur (porteur chacun de 9 voix) : Jacqueline BOUYAC

2 représentants du Conseil Départemental de Vaucluse (porteur chacun de 9 voix) : Sophie RIGAUT, Chistian MOUNIER

1 représentant des EPCI (porteur chacun de 1 voix) : Gérard RAINERI (CCVV)

2 représentants des communes du Conseil de Massif (porteur chacun de 3 voix) : Michel JOUVE (Flassan), Jean-Pierre RANCHON (Sault)

14 représentants des communes (porteurs chacun d'1 voix) : Alain CONSTANT (Bedoin), Jean-Pierre BRAQUET (Suppléant Caromb), Florence BERTRAND (Crestet), Serge SAES (Crillon le Brave), Alexandre ROUX (Entrechaux), Hélène COLINEAU (Suppléante Faucon), Sonia JACOBEE (Modène), Gérard

UGHETTO (suppléant Monieux), Bernard LE DILY (Mormoiron), Agnès AUBERT (Saint Christol d'Albion), Sandrine RAYMOND LUCARINI (Saint Pierre de Vassols), Bruno ROVELLI (Saint Trinit), Dominique PLANCHER (Venasque), Frédéric ROUET (Villes sur Auzon)

9 Délégués excusés ayant donné pouvoir : Georges BOTELLA et Bénédicte MARTIN pouvoir à Jacqueline BOUYAC (Région Sud), Myriam SILEM pouvoir à Chistian MOUNIER (Département de Vaucluse), Corinne FREYCHET (CCVS) pouvoir à Gérard RAINERI (CCVV), Serge ANDRIEU (Carpentras) pouvoir à Dominique PLANCHER (Venasque), François ILLE (Le Beaucet) et Jean-Marc TESTE (Méthamis) pouvoir à Frédéric ROUET (Villes sur Auzon), Geneviève ROUVIER (Saint Hippolyte le Graveyron) pouvoir à Jean-Pierre BRAQUET (Suppléant Caromb), Damienne MARION (Vaison la Romaine) pouvoir à Alexandre ROUX (Entrechaux)

Partenaires invités présents au comité syndical : Bernard MONDON (Les Carnets du Ventoux), Valérie COISSIEUX (Chambre des métiers et de l'artisanat de Vaucluse)

Participaient également à la réunion : Ken REYNA (Directeur du PNR Mont-Ventoux), Virginie RASPAIL, Catherine FAYOT, Odile SIGNORET, Anthony ROUX, Guillaume DOUS, Carole APPACK, Nicolas BOURGUE, Gabrielle SIMAILLAUD, Noémie LASSAUGE, Mathilde COTTIGNIES, Lise COLIN, Marlène CREQUER, Christian ROECK, Vincent THOMANN, Laurence VEILLARD, Laurent VISSEROT (PNR Mont-Ventoux), Sébastien NINON (Région Sud), Mireille ORTUNO (Suppléante Mormoiron), Marc LARTIGUE (1^{er} Adjoint le Barroux)

Absents/Excusés : Claire ARAGONES (Région Sud), , Jérôme BOULETIN (Cove), Siegfried BIELLE (Aubignan), Cyril FALQUES (Aurel), Max RASPAIL (Blauvac), Roland RUEGG (Brantes), Délégué titulaire (Le Barroux), Eric MASSOT (Saint Léger du Ventoux), Frédéric TENON (Malaucène), Ghislain ROUX (Malemort du Comtat), Louis BONNET (Mazan), Didier CARLE (Pernes les Fontaines), Olivier GIRARD (Puyméras), Gilles VEVE (Saint Didier), David MORALES (Saint Marcellin les Vaison), Valérie FABRE (Saint Romain en Viennois), Thierry THIBAUD (Savoillans), Philippe ARMENGOL (Velleron), Chambre d'agriculture de Vaucluse, Chambre de commerce et d'industrie de Vaucluse, Fédération départementale du Vaucluse Pêche et Protection du Milieu Aquatique, Fédération des Chasseurs de Vaucluse, France Nature Environnement

Secrétaire de séance : Frédéric ROUET (Villes sur Auzon) est nommé secrétaire de séance.



Madame la présidente accueille l'assemblée et souhaite la bienvenue aux membres du Comité.

1. Procès-Verbal du Comité Syndical du 18 décembre 2025

Madame Jacqueline BOUYAC donne lecture du rapport.

Pas d'observation, le Procès-verbal du Comité Syndical du 18 décembre 2025 est adopté à l'unanimité des membres présents soit :

Membres en exercice : 47 - Présents : 20 – Pouvoirs : 9 - Votants : 29

Suffrages exprimés : Pour : 81 - Abstention : 0 - Contre : 0

2. Compte rendu des délibérations du Bureau Syndical

Madame Jacqueline BOUYAC donne lecture du rapport.

Pas d'observation, le Comité Syndical prend acte des délibérations du bureau syndical prises dans le cadre de la délégation, à l'unanimité des membres présents soit :

Membres en exercice : 47 - Présents : 20 – Pouvoirs : 9 - Votants : 29

Suffrages exprimés : Pour : 81 - Abstention : 0 - Contre : 0

3. Compte rendu des décisions de la présidente

Madame Jacqueline BOUYAC donne lecture du rapport.

Pas d'observation, le Comité Syndical prend acte des décisions de la présidente prises dans le cadre de la délégation, à l'unanimité des membres présents soit :

Membres en exercice : 47 - Présents : 20 – Pouvoirs : 9 - Votants : 29

Suffrages exprimés : Pour : 81 - Abstention : 0 - Contre : 0

4. Débat d'orientation budgétaire et rapport d'orientation budgétaire 2026 – Budget Principal

Madame Jacqueline BOUYAC donne lecture du rapport.

Les 2 communes qui avaient choisi de ne pas adhérer au parc en 2020 pourront revenir sur leur choix par délibération dans un délai de 12 mois après les élections municipales.

Pas d'observation, le Comité Syndical prend acte de la tenue du Débat d'orientation budgétaire à l'unanimité des membres présents soit :

Membres en exercice : 47 - Présents : 20 – Pouvoirs : 9 - Votants : 29

Suffrages exprimés : Pour : 81 - Abstention : 0 - Contre : 0

5. Protocole de coopération 2026-2028 entre le Département de Vaucluse, Vaucluse ingénierie et les Partenaires

Madame Jacqueline BOUYAC donne lecture du rapport.

Pas d'observation, le Comité Syndical adopte le rapport à l'unanimité des membres présents soit :

Membres en exercice : 47 - Présents : 20 – Pouvoirs : 9 - Votants : 29

Suffrages exprimés : Pour : 81 - Abstention : 0 - Contre : 0

6. Charte forestière du Territoire du Parc – Validation du plan d’actions

Monsieur Jean-Pierre RANCHON donne lecture du rapport.

Pas d’observation, le Comité Syndical adopte le rapport à l’unanimité des membres présents soit :

Membres en exercice : 47 - Présents : 20 – Pouvoirs : 9 - Votants : 29

Suffrages exprimés : Pour : 81 - Abstention : 0 - Contre : 0

Pas de question diverse.

L’ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h00.

Le Comité,

Oùï, l’exposé du Président,

Après en avoir délibéré,

A l’unanimité des membres présents,

Soit : Membres en exercice : 47 - Présents : 25 – Pouvoirs : 12 - Votants : 37

Suffrages exprimés : Pour : 92 - Abstention : 0 - Contre : 0

- ADOPTE le procès-verbal du Comité Syndical du 19 février 2026

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits

Pour extrait certifié conforme

La Présidente
du Parc naturel régional du Mont-Ventoux
Vice-Présidente de la Région Sud

Jacqueline BOUYAC